

# RÉGLEMENTATION, ENJEUX ET BONNES PRATIQUES POUR L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE EN COPROPRIÉTÉ

**DURÉE**  
3H30

À l'issue de  
cette formation,  
vous recevrez  
une attestation de  
formation valable  
pour le décompte  
d'heures nécessaires  
au renouvellement  
de la carte  
professionnelle.

## ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à  
l'assistance technique  
de la formation  
joignable au :  
01 71 06 30 30  
ou par mail :  
fcontinue@fnaim.fr

## MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou  
Go To Training, lien de  
connexion transmis par  
mail au participant

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique  
et quizz d'évaluation  
finale



## OBJECTIFS

Accompagner les syndics de copro dans l'installation de bornes de recharge en copropriété via un partage de bonnes pratiques, un état des lieux de la réglementation et une présentation des aides à l'installation de bornes de recharge.

## LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobiliert

## LES PRÉ-REQUIS

Aucun

## INTERVENANT

Formateur spécialisé en mobilité électrique



### INTRODUCTION

**BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**



### PARTIE 1

**LES BONNES PRATIQUES ET LES AIDES À L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE**

Advenir Formations vise à partager les bonnes pratiques en répondant aux enjeux spécifiques de la recharge en copropriété et à présenter les aides financières associées.



### PARTIE 2

**LES ENJEUX DE LA RECHARGE EN COPROPRIÉTÉ**

Advenir Formations a pour objectif de présenter les enjeux et différentes solutions de la recharge en copropriété, notamment à travers la sensibilisation aux acteurs intervenants, aux modèles économiques possibles et aux moyens existants pour optimiser les consommations énergétiques.



### PARTIE 3

**LA RÉGLEMENTATION ET LES DROITS EN VIGUEUR ET À VENIR**

Advenir Formations vise à informer sur la réglementation en vigueur en matière de mobilité électrique en copropriété afin d'aider les gestionnaires à accompagner les demandes actuelles et futures des copropriétaires.



### PARTIE 4

**LES BÉNÉFICES POUR LES COPROPRIÉTAIRES**

Advenir Formations souhaite informer sur les avantages de la mobilité électrique en copropriété en présentant différents retours d'expérience réussis et les résultats d'études d'experts de référence.



**SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION**



**TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT**